



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Reprise des classes après les vacances de l'été austral

MERCREDI 21 JANVIER 2026





Sommaire

Chiffres clés de l'académie

p. 03

Une École exigeante pour la réussite de tous les élèves

p. 06

- 1.** Les évaluations à mi-parcours au CP p. 07
- 2.** L'accompagnement des collèges les plus exposés à la difficulté scolaire p. 09
- 3.** Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques au baccalauréat p. 10
- 4.** Des diplômes du brevet et du baccalauréat plus ambitieux p. 11
- 5.** Parcoursup pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur p. 13
- 6.** Poursuite de la campagne vaccinale dans les collèges p. 15
- 7.** La création de deux nouveaux territoires éducatifs ruraux dans l'académie p. 16

Annexe

Quelques temps forts du second semestre

p. 18

CHIFFRES CLÉS

DE L'ACADÉMIE

LES ÉLÈVES

215 749

écoliers, collégiens et lycéens (public + privé sous contrat) : constat 2025-2026

111 937

élèves du 1^{er} degré

dont :

41 153 en maternelle

69 220 en élémentaire

1 534 ULIS école

103 812

élèves du 2^d degré

dont :

58 266 collégiens

(dont **2 534** en SEGPA)

40 324 lycéens (24 512 en voie générale ou technologique, **15 812** lycéens professionnels y.c. **141** ULIS)

5 222

étudiants en post-bac de lycée

NB : Chiffres arrondis à la dizaine près

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

656

écoles et établissements du 2^d degré (public + privé sous contrat), soit :

520

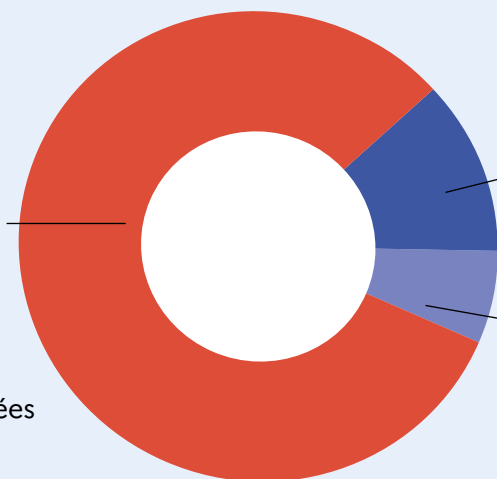
écoles

dont

494 écoles

publiques et

26 écoles privées sous contrat



87

collèges

dont **78** collèges publics et **9** collèges privés sous contrat

49

lycées

dont

14 lycées d'enseignement général et technologique (12 publics et **2** privés sous contrat)

15 lycées professionnels (**13** publics et **2** privés sous contrat)

20 lycées polyvalents (**18** publics et **2** privés sous contrat)

LES PERSONNELS

23 023

agents de l'éducation nationale

17 626 Enseignants

dont 7 827 enseignants dans le 1er degré (dont 488 dans le privé)
9 799 enseignants dans le second degré (dont 668 dans le privé)

468 Personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

dont 309 conseillers principaux d'éducation et 159 psychologues de l'éducation nationale

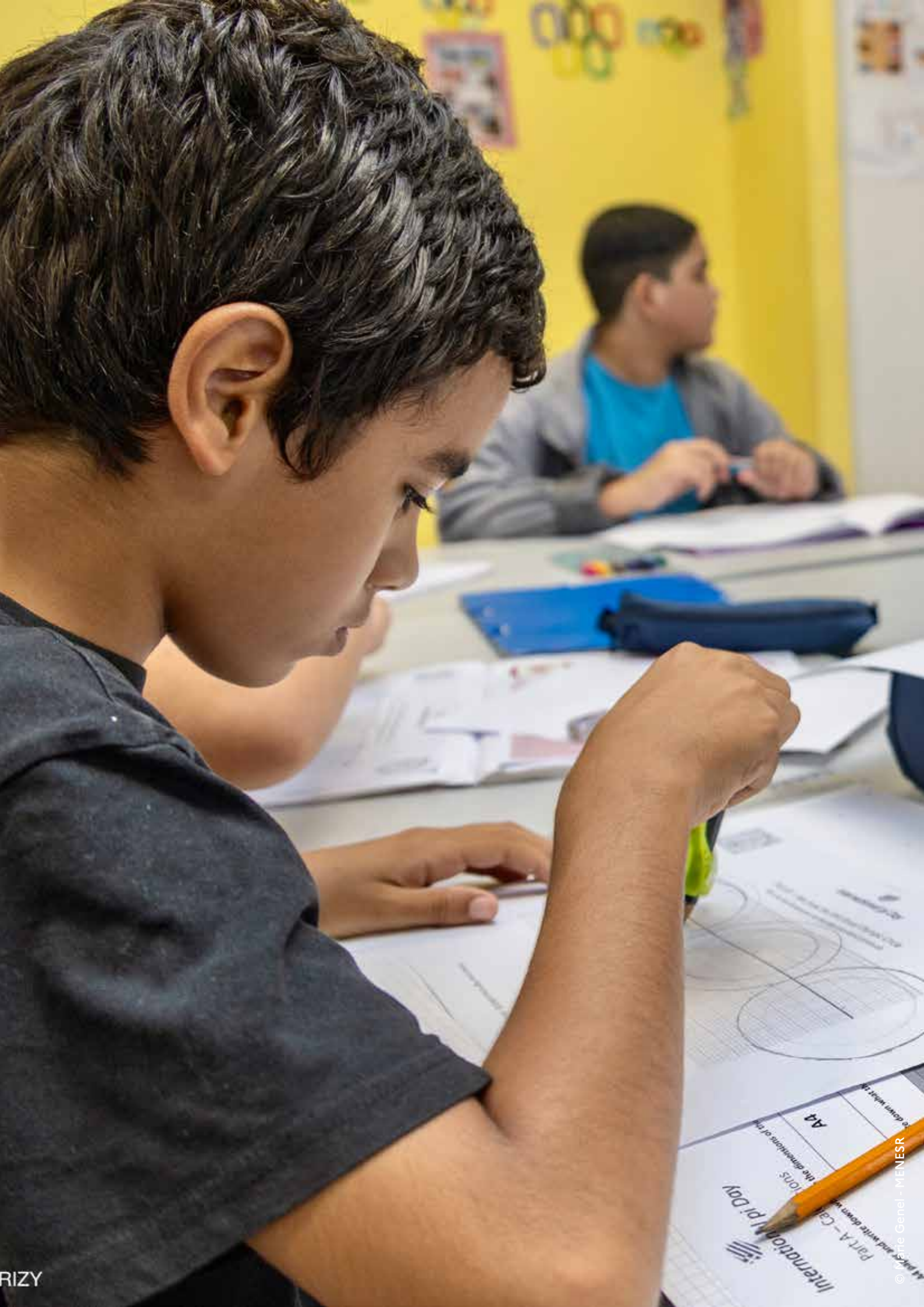
577 Personnels d'encadrement

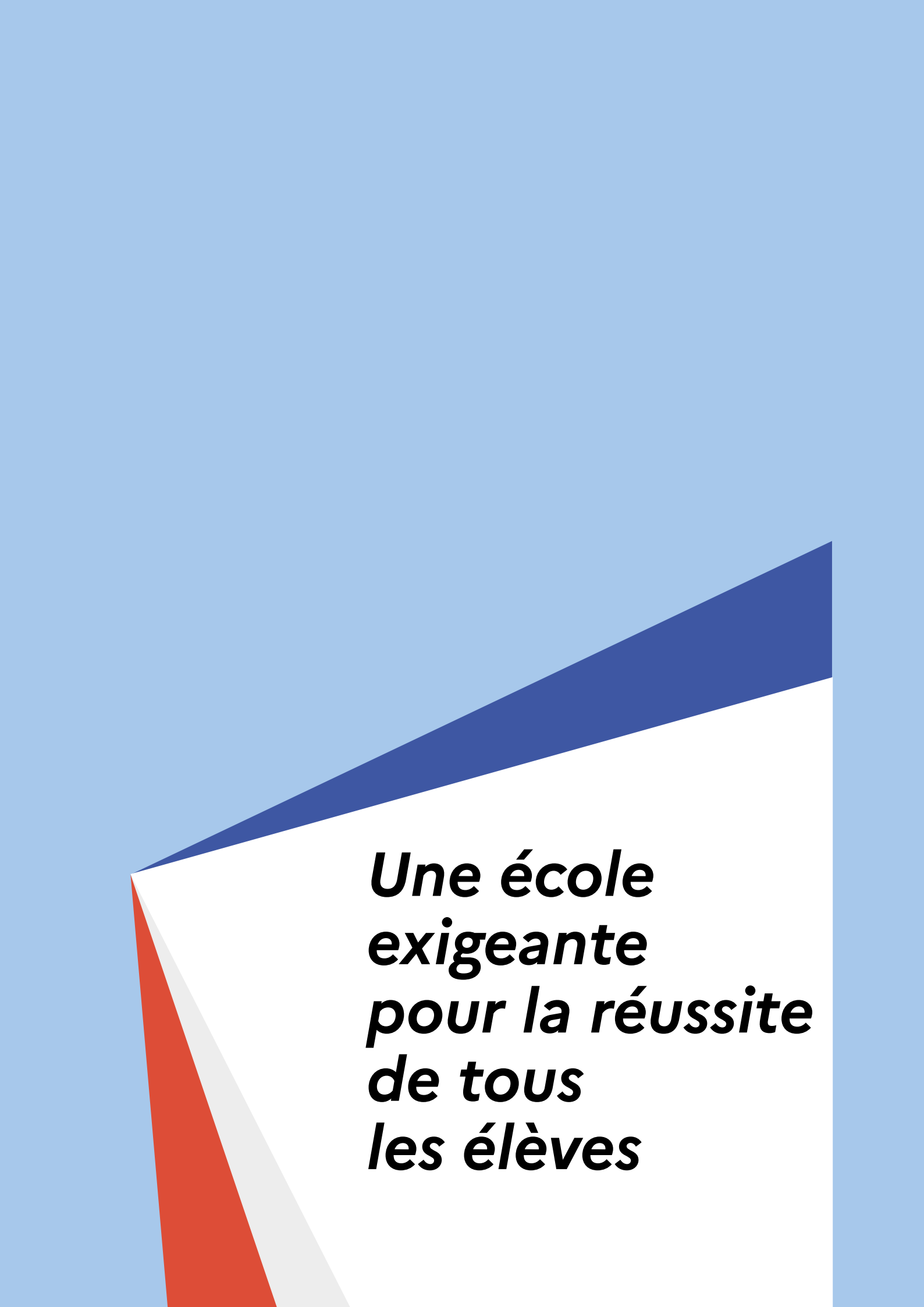
dont 68 personnels d'inspection, 244 personnels de direction et 265 personnels administratifs et techniques et d'encadrement

1 272 Personnels administratifs, techniques, santé, sociaux

dont 222 médecins et infirmiers, 100 assistants sociaux et 950 personnels administratifs et techniques

3 080 Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)



The background features a light blue field. A large white triangle points towards the bottom-left corner. Within this white triangle, there is a smaller red triangle pointing towards the same corner, and a grey triangle pointing towards the top-left corner. The text is positioned in the white area.

***Une école
exigeante
pour la réussite
de tous
les élèves***

Les évaluations à mi-parcours au CP

À RETENIR

- L'évaluation des acquis scolaires des élèves vise à **mieux connaître leurs besoins pour améliorer leurs apprentissages.**
- À la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année, après la reprise des classes, du 26 janvier au 6 février 2026, pour tous les élèves qui sont au CP dans toutes les écoles publiques et privées sous contrat.

→ **Un point d'étape CP**

Ces évaluations à mi-parcours mettent à jour les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et de renforcer quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Ce point d'étape qui se déroulera du 26 janvier au 6 février 2026 fournira aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe.

Dès la saisie des réponses des élèves terminée (le 13 février), les résultats individuels et par classe seront disponibles

→ **Le déroulement des évaluations**

L'évaluation prend la forme d'un seul livret d'exercices par niveau - en français et en mathématiques - à remplir par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves en situation de handicap.

En français

Les élèves passent deux séquences de 8 et 10 minutes ainsi que deux épreuves

individuelles d'une minute chacune en français. Les exercices ciblent spécifiquement des compétences cruciales pour l'apprentissage de la lecture :

- passage de l'oral à l'écrit
- conscience phonologique et phonémique
- compréhension orale
- lecture et compréhension de l'écrit

En mathématiques

Les élèves passent deux séquences de 8 et 13 minutes en mathématiques.

Les exercices permettent d'évaluer les élèves sur les compétences relatives à la construction du nombre, aux capacités de calcul, en ciblant notamment la résolution de problèmes et la connaissance de la ligne graduée.

→ **L'information aux parents**

Les parents sont informés des résultats de leur enfant. La fiche de restitution des résultats de l'élève a été modifiée. Les compétences ont été regroupées par familles et les résultats sont présentés sous la forme d'un radar décrivant le profil de l'élève.

Les principaux résultats des élèves de CP de l'académie aux évaluations passées à la rentrée 2025

Au CP, plusieurs compétences restent solides, notamment la lecture et l'écriture de nombres en mathématiques, ou encore la reconnaissance des lettres en français. Toutefois, les premières difficultés apparaissent déjà sur la compréhension de mots et de phrases et la résolution de problèmes, avec des écarts importants par rapport au national.

Des résultats en baisse pour la plupart des compétences évaluées en français et en mathématiques en hors éducation prioritaire public et en REP+.

Pour autant les résultats en REP+ se maintiennent globalement au-dessus des standards nationaux REP+ (excepté pour « comparer des nombres »).

En REP : les évolutions sont beaucoup plus contrastées avec des résultats en hausse pour la moitié des compétences évaluées et des résultats globalement dans les standards nationaux (sauf pour « résoudre des problèmes » et « comparer des nombres »).

Les compétences les mieux réussies :

En Français :

- « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ».
- « Comprendre les phrases lues par l'enseignant ».
- « Comprendre des textes à l'oral ».

En Mathématiques :

- « Lire des nombres entiers ».
- « Ecrire des nombres entiers ».
- « quantifier des collections ».
- « reproduire un assemblage ».

Les compétences les moins réussies

En Français

- « Comprendre des mots à l'oral ».
- « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre ».

En Mathématiques

- « Résolution de problèmes ».
- « Comparaison des nombres ».

Accompagner les collèges les plus exposés à la difficulté scolaire

À RETENIR

→ À l'échelle nationale, les résultats aux épreuves du diplôme national du brevet indiquent que 15 % des collèges concentrent une part importante d'élèves dont les résultats sont inférieurs à 8 sur 20 en français et en mathématiques. Dans l'académie, 19 % des collèges sont dans ce cas.

→ **Un accompagnement renforcé de 15 collèges concentrant ces difficultés scolaires sera mis en place**, dans le cadre du plan national de lutte contre la grande difficulté scolaire impulsé par le ministre de l'éducation nationale.

→ *Un diagnostic local*

Au premier trimestre 2026, chaque collège concerné réalisera un diagnostic fondé sur une analyse globale des besoins de ses élèves, qui servira de base à une feuille de route triennale.

L'objectif est de déployer dès la rentrée 2026 des actions spécifiques et efficaces au service de la progression de chaque élève.

→ *Un accompagnement académique*

NOUVEAU

Les établissements concernés seront accompagnés par des inspecteurs pédagogiques et des chargés de missions pour un appui et des conseils dans l'analyse des besoins, ainsi que la co-construction et le suivi de leur feuille de route.

→ *Des leviers à mobiliser*

Chaque établissement définira les leviers à activer selon ses besoins : formation des équipes, organisation pédagogique adaptée, recours à des appuis académiques pour le climat scolaire, les besoins sociaux et la santé. Les équipes pédagogiques et éducatives sont au cœur de cette approche qualitative et adaptée à chaque établissement.

Les 15 collèges accompagnés

Les collèges qui bénéficieront de cet accompagnement personnalisé sont tous situés en réseau d'éducation prioritaire (REP) ou renforcé (REP+)

- Collège Titan - Le Port (REP+)
- Collège Michel Debré - Le Tampon (REP)
- Collège Mille Roches - St-André (REP+)
- Collège Terrain Fayard - Saint-André (REP)
- Collège Guy Môquet - St-Benoît (REP)
- Collège Hubert Delisle - St-Benoît (REP+)
- Collège François Mahé de La Bourdonnais - St-Denis (REP+)
- Collège Jules Reydellet - St-Denis (REP)
- Collège Les Deux canons - St-Denis (REP+)
- Collège Robert J Ardon Montgaillard - St-Denis (REP+)
- Collège Jean Lafosse - St-Louis (REP+)
- Collège Plateau Goyaves - St-Louis (REP+)
- Collège Henri Matisse - St-Pierre (REP+)
- Collège Paul Hermann - St-Pierre (REP+)
- Collège Adrien Cerneau - Ste-Marie (REP)

Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques au baccalauréat

À RETENIR

- **À compter de la session 2026 du baccalauréat**, tous les élèves de première générale et technologique passeront une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques, qui viendra s'ajouter aux épreuves anticipées de français.
- **Les résultats seront intégrés au dossier Parcoursup.**
- L'objectif est de revaloriser la place des mathématiques dans la scolarité des élèves, afin qu'ils en maîtrisent les compétences fondamentales et les automatismes.

→ Le programme

NOUVEAU

L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de mathématiques en vigueur préparé par le candidat :

En voie générale :

- **Pour les candidats ayant choisi l'enseignement de spécialité mathématiques**, l'épreuve porte sur le programme de première de l'enseignement de spécialité mathématiques.
- **Pour les candidats n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques**, elle porte sur le programme de l'enseignement de mathématiques spécifique intégré à l'enseignement scientifique ;

En voie technologique :

L'épreuve porte sur le programme de première de l'enseignement commun de mathématiques.

→ La notation

Notée sur 20 points, l'épreuve de mathématiques aura un coefficient 2.

Elle se composera en 2 parties d'une durée de 2 heures, sans calculatrice :

- Calculs et questions à choix multiples sur les automatismes (6 points)
- Deux à trois exercices indépendants les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique (14 points)

Comme pour les épreuves anticipées de français, les résultats des épreuves anticipées de mathématiques seront communiqués aux élèves en juillet. Ils seront intégrés à leur dossier Parcoursup pour leur accès à l'Enseignement supérieur et permettront ainsi de disposer d'une évaluation nationale en mathématiques.

Des diplômes du brevet et du baccalauréat plus ambitieux

À RETENIR

→ L'objectif visé est de **redonner toute sa valeur au diplôme du brevet et à celui du baccalauréat**, en garantissant un niveau d'exigence élevé à l'examen.

→ De nouvelles modalités d'attribution du diplôme du brevet

NOUVEAU

- À compter de la session 2026, le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points).
- **La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines** (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de troisième, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- **Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales** : ces dernières comptent désormais pour 60 % de la note finale (contre 50 % actuellement), tandis que le contrôle continu représente 40 % (contre 50 % jusqu'alors).

→ De nouvelles règles de notation au baccalauréat

Lors de la délibération des jurys, des points peuvent être attribués pour apprécier les situations individuelles proches des seuils du diplôme ou d'une mention.

NOUVEAU

La session 2026, voit l'instauration de deux mesures qui encadrent plus strictement les conditions d'attribution de ces points :

- **Un seuil minimal sera désormais requis pour pouvoir accéder aux oraux de rattrapage.** Les élèves ayant une moyenne générale inférieure à 8/20 ne pourront plus accéder au second groupe d'épreuves (dites « de rattrapage »).
- **Aucun candidat ne pourra bénéficier de plus de 50 points jury**, soit 0,5 point de moyenne générale à l'examen. Ces dispositions visent à ce que l'obtention du baccalauréat soit basée sur « un niveau clairement validé ».

Le baccalauréat demeure ainsi un examen exigeant, garant de la valeur du diplôme et déterminant pour la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.



Parcoursup 2026 pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

À RETENIR

- **Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur.** Elle permet aux lycéens de terminale de candidater parmi 25 000 formations de l'enseignement supérieur proposant pour l'essentiel des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'Etat.
- La phase d'inscription et de formulation des vœux est ouverte depuis le lundi 19 janvier 2026.

→ Les nouveautés 2026

Dans la continuité des améliorations apportées en 2025, Parcoursup propose un accompagnement adapté aux jeunes et à leur famille, en leur permettant, avec l'appui des équipes éducatives en proximité, de faire des choix d'études éclairés, en lien avec leurs aspirations, les conditions d'admission dans les formations et la réalité des débouchés.

Pour faire leurs choix, candidats et familles peuvent consulter pour chaque formation :

- **Une carte d'identité de la formation :** elle permet de vérifier de manière aisée les informations essentielles : statut de l'établissement, caractère sélectif ou non de la formation, nombre de places disponibles, détention ou non du label ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, éligibilité aux bourses sur critères sociaux.

NOUVEAU

En complément, un livret « Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes » est proposé sur parcoursup.gouv.fr. Il rappelle les informations essentielles à vérifier avant de choisir un établissement de formation, et en particulier les engagements qui sont pris par les établissements référencés sur Parcoursup.

- **Une information transparente sur les critères et les possibilités d'accès aux formations :** des informations enrichies (en particulier dans les rapports d'examen des vœux 2025) sont mises à disposition des élèves et des familles pour connaître le taux d'accès global par type de baccalauréat pour chaque formation, pour apprécier les possibilités d'admission dans les formations grâce au simulateur personnalisable de Parcoursup. Par ailleurs, les fonctionnalités appréciées des lycéens (comparateur des formations, «favoris», rappels personnalisés des dates des journées portes ouvertes proposées par les établissements) sont accessibles depuis la carte des formations.
- **Des informations sur les conditions d'insertion et d'embauche :** parce que la connaissance des débouchés concrets permet d'éclairer les choix de parcours, Parcoursup met à disposition des usagers à compter du 19 janvier les données calculées par les services statistiques ministériels pour la plupart des formations (données d'insertion 6 mois après la sortie de la formation ou encore le salaire net médian annuel 1 an après la sortie de formation).

→ **Un projet qui s'élabore pendant toute la scolarité des élèves**

La démarche d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup et la préparation du baccalauréat rythment l'année scolaire des élèves de terminale. L'élaboration de leur projet d'orientation reste un véritable cheminement qui s'effectue de manière progressive tout au long de leur scolarité. L'année de terminale est marquée par plusieurs temps forts qui visent à permettre à chaque lycéen de préciser son projet d'orientation.

Vont ainsi se succéder dans l'académie pendant le deuxième mois de l'orientation en février 2026 :

- **le 10 février : forum de l'orientation des lycéens (forum LOL)**, pour les lycéens de Saint Joseph. Une cinquantaine de partenaires (formations, institutions, entreprises...) viennent partager leurs offres et leurs parcours. Près de 1000 lycéens des classes de première et de terminale des quatre lycées de Saint-Joseph bénéficient d'informations précieuses pour construire leur avenir post-bac.
- **le 12 février : Forum Sup' 2026 des Formations du Tertiaire** à la Cité des métiers de Saint Pierre (pour les établissements des bassins ouest et sud). Porté par la Cité des Métiers, les CIO du sud et plusieurs établissements scolaires, cette édition 2026 mettra en avant les formations disponibles à La Réunion dans les pôles Commerce, gestion-administration, communication numérique et tourisme.
- **le 13 février : deuxième édition du Forum postbac STI2D**, au lycée Jean-Claude Fruteau à Saint Benoît.
- **le 17 février : 1er Forum des formations post STMG**, au lycée Nelson Mandela à Saint-Benoît (pour les établissements des bassins Nord et Est).
- Pour les collégiens du bassin Est, organisation à Saint Benoît **le 12 février d'un forum des formations**.
- Pour les collégiens de troisième, organisation à la Halle de Saint-Joseph **le 24 février du Forum BAM « Boîte à Métiers »**.
- Et dans le cadre des 400 ans de la Marine, **un Forum des métiers de la marine sera organisé le 26 mars 2026** à la Base Navale au Port, à l'intention des collégiens et lycéens de l'académie.

Manufacto 2025-2026

Depuis trois ans, l'académie est partenaire de la fondation d'entreprise Hermès, afin de permettre à des élèves de participer au projet Manufacto, la fabrique des savoir-faire, qui vise à valoriser les savoir-faire artisanaux tout en encourageant à la découverte des métiers.

L'opération implique également le Musée des arts décoratifs de l'océan Indien (MADOI) – Domaine de Maison Rouge en tant que structure coordinatrice du programme.

L'objectif est de partager un regard neuf sur les métiers de la menuiserie, de la maroquinerie, de la sellerie et de la plâtrerie auprès des générations futures.

Encadré par un artisan professionnel, un assistant et un enseignant, chaque élève est invité à réaliser un objet au cours de douze séances associant découverte de pratiques techniques et plaisir de faire. Ces séances font appel aux valeurs de l'artisanat - exigence, persévérance, qualité - et renforcent la confiance en soi et l'entraide.

Cette année scolaire, les cycles 3 et 4 sont représentés dans la sélection : la classe de CM2 de l'école Raymond Mondon à Saint Denis et une classe de 4e du collège Chemin Morin à Saint André.

Outre la participation des Compagnons, l'École supérieure d'Art du Port, mobilise ses étudiants auprès de chacune des classes.

La restitution des travaux se fera au cours du 3e trimestre

Poursuite de la campagne vaccinale dans les collèges

À RETENIR

- Cette campagne vaccinale est proposée dans tous les collèges publics et privés sous contrat volontaires, et dans les établissements médico-sociaux accueillant des jeunes de 11 à 14 ans en situation de handicap.
- Elle vise à **poursuivre l'augmentation de la couverture vaccinale déjà engagée contre les papillomavirus humains (HPV) et à renforcer la protection contre les infections invasives à méningocoque (méningites) ACWY** qui augmentent significativement depuis plusieurs années.

→ Un accès simple et gratuit à la vaccination

Avec une nette progression de la couverture vaccinale observée depuis l'instauration de la campagne de vaccination au collège (septembre 2023), les ministères en charge de la Santé et de l'Éducation nationale renouvellent leur engagement en faveur de la protection des enfants contre les HPV.

infections invasives à méningocoque ACWY comporte une seule dose.

Cette campagne de vaccination est pilotée par l'ARS, en lien avec le rectorat. Les élèves et leurs parents ont été sensibilisés à l'importance de la vaccination par les personnels de santé de l'académie au cours du premier trimestre.

NOUVEAU

Outre la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV), les parents peuvent également faire vacciner leurs enfants contre les méningocoques ACWY.

La vaccination contre les HPV est recommandée aux filles et aux garçons de 11 à 14 ans avec deux doses espacées au minimum de 5 mois et dans un délai maximum de 13 mois.

Au cours du premier semestre 2026, les élèves scolarisés en 4e et ayant eu la première dose lors de la campagne 2024-2025, pourront bénéficier de la deuxième dose.

Les élèves de 5e seront concernés par la campagne de vaccination pour leur 1ère dose contre les infections HPV et contre les infections MenACWY. La vaccination contre les

La Semaine académique de la santé

Organisée du 6 au 11 avril 2026 par l'académie, la Semaine de la santé sera l'occasion de valoriser des actions et des dynamiques portées par les écoles et les établissements scolaires en faveur du bien-être des élèves. Le thème choisi cette année est «Respirons un air de santé».

Les associations de sport scolaire, USEP et UNSS, sont également parties prenantes de cette semaine.

La création de deux nouveaux territoires éducatifs ruraux dans l'académie

À RETENIR

→ Le ministre de l'éducation nationale a annoncé le 16 janvier 2026 la création de 59 **nouveaux territoires éducatifs ruraux, dont deux sont situés dans l'académie.**

→ Les territoires éducatifs ruraux traduisent une conviction forte : **l'égalité des chances passe par la capacité à organiser des réponses collectives à l'échelle d'un bassin de vie**, associant les services de l'État, les collectivités territoriales et les partenaires de l'École.

→ Le dispositif Territoire éducatif rural

L'École rurale se caractérise par de bons résultats scolaires jusqu'à la fin du collège. Pourtant, les ambitions scolaires et d'orientation y sont moindres qu'en milieu urbain, en raison de l'éloignement des formations et des opportunités d'emploi, ainsi que des difficultés de mobilité.

L'ambition du TER est de répondre à ces spécificités. Le dispositif agit sur tous les temps de vie de l'élève (scolaire, périscolaire, extra-scolaire), en fédérant l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux, de santé et culturels présents sur un même bassin de vie.

Ce programme vise à renforcer, dans ces territoires, les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, et à lutter contre l'autocensure. Il s'agit ainsi de garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir, par le biais de l'accompagnement à l'orientation et des dispositifs d'égalité des chances.

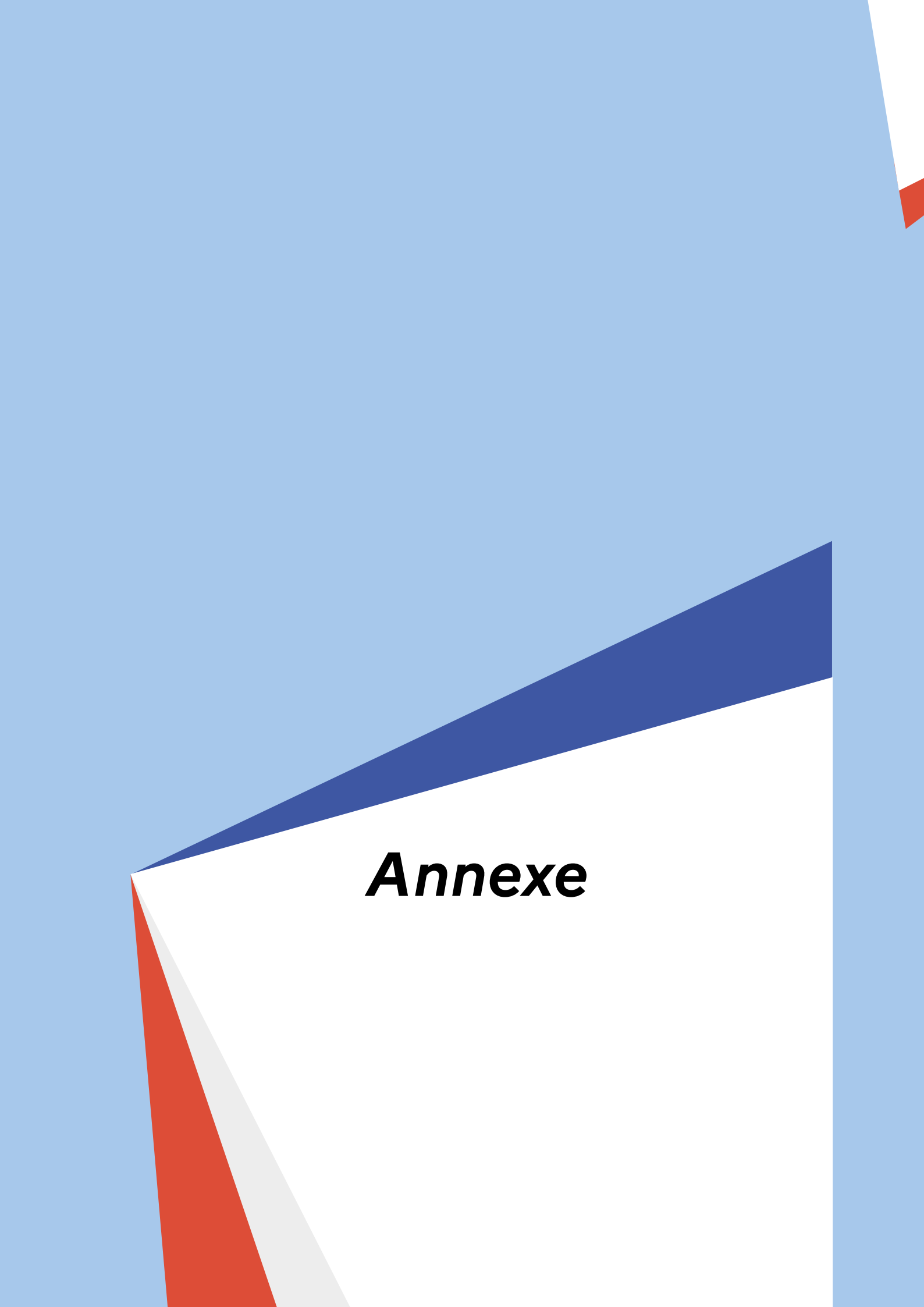
→ Les territoires éducatifs ruraux dans l'académie

Les communes de l'Entre-Deux et de Petite-Île (TER d'envol) sont labellisées «territoires éducatifs ruraux».

NOUVEAU

Deux nouvelles labellisations viennent s'ajoutent désormais :

- Cilaos.
- La Chaloupe.



Annexe

Quelques temps forts du second semestre

JANVIER

- 19** Parcoursup : début des inscriptions et de la formulation des vœux
- 21** Reprise des classes

FÉVRIER

- 01 au 28** Deuxième mois de l'orientation
- 10** Safer internet Day (sensibilisation aux usages du numérique)
Webinaire des éco-délégués

MARS

- 12** Parcoursup : date limite pour formuler ses vœux
- 22 au 27** Semaine académique de la préférence scolaire
- 23 au 28** 37e Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole sur le thème « Où est l'info ? »
- 30 au 04/04** Semaine olympique et paralympique

AVRIL

- 01** Parcoursup : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
- 06 au 11** Semaine académique de la santé
- 07 au 10** Semaine académique sur les compétences psychosociales
- 13 au 17** Semaine académique des Cordées de la réussite

MAI

- 18** Journée académique de l'EDD et forum des éco-délégués
- 20, 21, 28, 29 et 1er/06** Épreuves écrites du baccalauréat professionnel

JUIN

- 02** Parcoursup : début de la phase principale d'admission
- 11** Épreuve anticipée de français du baccalauréat
- 11** Parcoursup : début de la phase complémentaire
- 12** Épreuve anticipée de mathématiques du baccalauréat
- 15** Épreuve de philosophie du baccalauréat
- 15 au 26** Période stages de seconde
- 16 au 18** Épreuves de spécialités du baccalauréat
- 23** Journée internationale olympique et paralympique
- 26, 29 et 30** Épreuves du diplôme national du Brevet

JUILLET

- 07** Résultats du baccalauréat général et technologique
- 11** Parcoursup : fin de la phase principale d'admission

ac-reunion.fr